BULLETIN D'ADHÉSION 2023

OFFRE SPÉCIALE PARRAINAGE

Adhésion annuelle «salon» : 155 €

Adhésion annuelle «salon sans salarié» : 140 €

Adhésion annuelle «à domicile» : 68.5 €

| Je parraine un salon et je bénéficie de | e la cotisation réduite (cf montant ci-dessus) |
|--|--|
| Nom de mon salon : | |
| | Prénom : |
| Date de naissance :/ | |
| Adresse: | |
| | |
| Ville: | Code postal : |
| Tél du salon : Tél porta | able du chef d'entreprise : |
| Email : | |
| N° Siret : | |
| Date de début d'activité :/ | Effectif à ce jour : salariés / apprentis |
| Enseigne avec laquelle je bénéficie de l'offre Salon que je parraine : | |
| | |
| Ville : | Code postal : |
| Bulletin à retourner : UNEC PDL UNION NATIONALE DES ENTREPRISES DE COIFFURE Pays de la Loire UNEC PDL 3 rue Vasco de Gama 44 800 St Herblain | Montant total de votre cotisation : Prélèvement en 1 fois 3 fois 10 fois Virement |
| Date :/ | Signature : |

^{*}Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé pour la gestion de nos adhérents. Conformément à la loi informatique et libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, au déréférencement, à la portabilité et d'opposition vous concernant et les faire rectifier en nous contactant.

** Cette cotisation est à déduire intégralement dans votre comptabilité, au titre des frais et charges (art 39 CGI) par inscription de la dépense au compte «Frais divers» (compte 628 en vertu des règles du PCG) de l'exercice auquel elle se rattache.

PAYER PAR PRÉLÈVEMENT

Vous avez opté pour le prélèvement mensuel ou ponctuel comme mode de règlement pour votre adhésion annuelle.

Pour en bénéficier, veuillez nous retourner avec votre bulletin d'adhésion, le formulaire de prélèvement que vous trouverez ci-dessous, rempli et signé + un RIB original.

ATTENTION, VOTRE BANQUE PEUT VOUS FACTURER DES FRAIS DE MISE EN PLACE D'UN PRÉLÈVEMENT

En cas de rejet de vos prélèvements par votre banque, nous vous facturons les frais engendrés.

AUTORISATION ET DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT «Mandat SEPA»

OUI j'autorise le créancier ci-dessous à faire prélever en sa faveur, auprès de l'établissement teneur de mon compte, les sommes dont je suis redevable au titre de l'adhésion annuelle à l'Union Nationale des Entreprises de Coiffure Pays de la Loire.

La présente demande est valable jusqu'à l'annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier. Le mandat devient automatiquement caduc en cas de non utilisation pendant une période de 36 mois.

01/04/1980 de la commission informatique et libertés.

Identifiant créancier SEPA FR68ZZZ545103

Nom et adresse du créancier



3, rue Vasco de Gama 44 800 Saint Herblain

| TITULAIRE DU COMPTE | |
|----------------------------------|---|
| Nom : | |
| Adresse: | |
| Ville : Code postal : | |
| COMPTE À DÉBITER Domiciliation: | Type de prélèvement : mensuel ponctuel MERCI DE JOINDRE UN RIB ORIGINAL |
| Date : | s de la gestion et pourront donner liei |

à l'exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n°80 du